



## ANNEXE 1

### Processus de sélection par les Equipes des « Camps de base – phase finale »

A l'issue de la phase de poule, les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chacune des quatre poules seront qualifiées pour les quarts de finale :

- Les équipes issues des poules A & B joueront leur quart de finale à Saint Denis ;
- Celles issues des poules C & D joueront, elles, à Marseille.

Toutes les équipes qualifiées pour les demi-finales seront ensuite rassemblées autour de Saint Denis, jusqu'à la fin de la compétition.

Préalablement au Tournoi, FRANCE 2023 aura présenté à toutes les équipes participantes les camps de base Phase Finale autour de Saint Denis et Marseille. Celles-ci auront indiqué leurs préférences, de 1 à 4 pour chaque ville-hôte.

L'attribution finale se fera :

- Une fois toutes les équipes qualifiées ;
- En fonction des préférences de chaque équipe (les équipes classées 1<sup>ère</sup> de poule auront priorité pour les quarts de finale sur les équipes classées 2<sup>ème</sup> de poule) ;
- En cas de choix identique, FRANCE 2023 utilisera les résultats d'un tirage au sort effectué lors du Team Managers Meeting #3 (attribuant un n° de 1 à 20 à chaque équipe participante) pour départager les équipes.

Pour les demi-finales, le même principe sera appliqué :

- Les préférences des équipes parmi les camps de base Phase Finale autour de Saint Denis seront suivies ;
- En cas de choix identique, le classement résultant du tirage au sort sera utilisé.

Pour la Finale et Finale de Bronze :

- Les deux équipes finalistes choisiront en priorité et le classement du tirage au sort sera utilisé si besoin,
- Les deux autres équipes choisiront ensuite et, à nouveau, seront départagées si besoin par les résultats du tirage au sort.